

Formulaire de don

Les Artistes Aux Petits Soins



Association de loi 1901 à but non lucratif, Les Artistes Aux Petits Soins est **éligible au régime du mécénat**.

Elle peut recevoir des dons ouvrant droit à une **réduction fiscale**, conformément aux articles **200 et 238 bis** du Code général des impôts.

À compléter et à retourner accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de :

Association Les Artistes Aux Petits Soins

45 rue de la Gare de Reuilly – 75012 Paris

Après réception de votre chèque, nous vous ferons parvenir un **reçu fiscal justificatif** de votre don (par courrier postal ou par mail, selon votre préférence).

Conformément aux dispositions du Code général des impôts, votre don ouvre droit à une **réduction d'impôt égale à 66 %** des sommes versées, dans la limite de **20 % du revenu imposable**.

En cas de dons supérieurs à ce taux, il est possible de **reporter l'excédent sur les cinq années suivantes**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : **Ville :**

Email :

Souhaite recevoir mon reçu fiscal par mail : **oui / non**

Je fais un don de : €

Dater et Signer

Merci de tout cœur pour votre soutien.
Chaque don nous aide à faire vivre l'art là où il prend soin.